

Circulaire Technique N°54

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Les objectifs :

- Valoriser les clubs formateurs.
- Valoriser la performance individuelle de chaque nageur et l'activité sportive des clubs (effort de compétition du jeune nageur au nageur sélectionné en équipe de France)
- Valoriser la présence en compétition nationale et surtout lors de la Coupe de France des clubs et des Championnat de Zone, Critériums Nationaux, Championnats Nationaux.
- Valoriser le haut niveau.

Items de classement retenus :

Item 1 : Valoriser les clubs formateurs

Item 2 : Valoriser la performance individuelle

Item 3 : Valoriser la présence en compétition nationale

Item 4 : Valoriser le haut niveau

Item 1 : Valoriser les clubs formateurs

- Attribuer 150 points par nombre de nageurs de plus de 16 ans du club présent en compétition et classé sur e-nap (piscine et longue distance) lors de la saison sportive.
- Attribuer 500 points par nombre de nageurs de moins de 16 ans du club présent en compétition et classé sur e-nap (piscine et longue distance) lors de la saison sportive.

Item 2 : Valoriser la performance individuelle

Compter la meilleure performance individuelle de chaque nageur, licencié à la FFESSM sur une course inscrite au calendrier national et CMAS (points sur la table de cotation en vigueur piscine et le barème longue distance) **uniquement sur les distances figurant au règlement national.**

**TABLE DE POINTS - LONGUE DISTANCE -
POUR LE CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS**

	MONDE	EUROPE	FRANCE	J/S/M	ZONE	REGIONAUX	par Cat.	Autres	Courses
								Longue	distance
1er	950 points	1er	800	1er	600	1er	400	1er	300
2ème	930	2ème	780	2ème	580	2ème	380	2ème	280
3ème	910	3ème	760	3ème	560	3ème	360	3ème	260
4	890	4	740	4	540	4	340	4	240
5	870	5	720	5	520	5	320	5	220
6	850	6	700	6	500	6	300	6	200
7	830	7	680	7	480	7	280	7	180
8	810	8	660	8	460	8	260	8	160
9	790	9	640	9	440	9	240	9	140
10	770	10	620	10	420	10	220	10	120
11	740	11	600	11	400	11	200	11	100
12	710	12	580	12	380	12	180	12	80
13	680	13	560	13	360	13	160	13	60
14	650	14	540	14	340	14	140	14	40
15	620	15	520	15	320	15	120	15	20
16	590	16	500	16	300	16	100		
17	560	17	480	17	280	17	80		
18	530	18	460	18	260	18	60		
19	500	19	440	19	240	19	40		
20	470	20	420	20	220	20	20		
		21	400	21	200				
		22	380	22	180				
		23	360	23	160				
		24	340	24	140				
		25	320	25	120				
		26	300	26	100				
		27	280	27	80				
		28	260	28	60				
		29	240	29	40				
		30	220	30	20				
		31	200						
		32	180						
		33	160						
		34	140						
		35	120						
		36	100						
		37	80						
		38	60						
		39	40						
		40	20						

Item 3 : Valoriser la présence en compétition nationale

Le calcul se fait par l'addition du nombre de points selon les trois critères :

1. Un nombre de points unique pour chaque club participant.
2. Un nombre de points unique par nageur, par relais (**pas pour les équipes en longue distance et pas pour les relais Espoirs piscine**) participant effectivement à la compétition (abandon et disqualifié sont effectivement participant).
3. Un nombre de points variables selon la médaille obtenue aussi bien en individuel qu'en relais ou par équipe en longue distance

	Points Club	Points nageur	Points médailles
ZONE	7500	100	Or 300 - Argent 200 - Bronze 100
Critériums nationaux Benjamins et minimes	7500	100	Or 300 - Argent 200 - Bronze 100
CHPT Maître	7500	100	Or 400 - Argent 300 - Bronze 200
CHPT Junior	12500	200	Or 400 - Argent 300 - Bronze 200
CHPT Toutes Catég. Espoirs et seniors	15000	300	Or 400 - Argent 300 - Bronze 200

Coupe de France : 12500 points par sexe et par club engagé + le total des points par nageur de la meilleure équipe.

Du fait de la difficulté pour les clubs des DOM-TOM de se déplacer vers la métropole, un bonus unique, de 12500 points, sera donné pour les clubs absents de cette manifestation.

Lors du classement national du club tous les niveaux de participation sont cumulables.

Item 4 : Valoriser le haut niveau

Sous la forme d'un Bonus : Pour valoriser, le haut niveau, un bonus sera attribué au sportif sélectionné en équipe de France. Un seul bonus « sélection » par nageur, il n'y a pas de cumul de bonus en cas de double sélection Espoir, Junior ou Senior.

2000 points par nageur sélectionné en Equipe de France junior ou senior + un bonus en cas de médaille individuelle. Le bonus médaille est cumulable si le nageur a obtenu plusieurs médailles individuelles.

1000 points par nageur sélectionné en Equipe de France espoirs ; il n'y a pas de bonus médaille en équipe de France espoirs.

Médailles :

OR : 1500 points

ARGENT : 1000 points

BRONZE : 500 points